

Republique Algérienne Democratique Et Populaire

Wilaya De Tiaret  
Daira D'oued Lili  
Commune De Tidda  
Nif: 098414429018712

Avis D'attribution Provisoire N: 05 le: 07 Avril 2026

Conformément Aux Dispositions De L'article 73-74-82 Du Décret Présidentiel N° 247.15 Du 16/09/2015 portant Réglementation Des Marchée Publics Modifié Et Délégations De Service Public et la Loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Le Président De L'assemblée Populaire Communal De TIDDA Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participé A L'appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°04/2026 Du 23/03/2026, Déjà Paru Dans Les Quotidiens Nationaux (Le Géant Sportif) En Langue (Français) et (الرائد) En Langue (Arabe) Le 28/03/2026; Ainsi Que Le BOMOP et Les journaux électroniques; Que La Commission D'évaluation Technique Des Offres Prononce Que L'opération De L'appel D'offre Est Attribué Provisoirement Comme Suit:

| Intitule De L'opération    | Soumissionnaire                                          | Montant (Da) En TTC | Nif             | Délais De Réalisation | Note Techn ique | Observ ation |
|----------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|--------------|
| Acquisition Retro Chargeur | SARL Tirsam<br>Zone Industrielle<br>Hai Kechida<br>Batna | 12 200 000,00       | 000705022372244 | 01 Mois               | 75              | Offre Unique |

Le soumissionnaire qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financier a se rapprocher de ses sévices au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire contestant le choix opéré, peut adresser un recours dans les dix (10) jours (Conformément aux dispositions de l'article 82 du n° 247.15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et délégations de service public a compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire Dans Les Quotidiens Nationaux Diffusé Au Niveau National ou le bulletin officiel des marchés de l'opération public(BOMOP) ou Les journaux électroniques, auprès la commission des marché commune de Tidda.